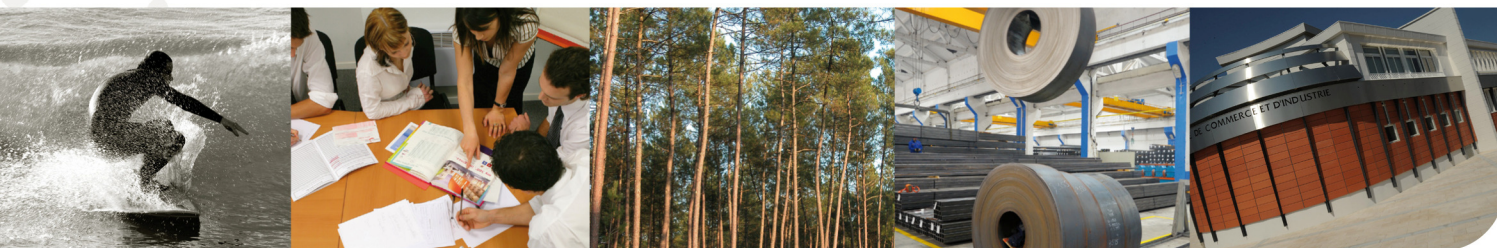


PRÉ-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT



OBJET

Le pré-diagnostic environnement établit un état des lieux de la situation d'une entreprise au regard de ses obligations environnementales (site) et propose des pistes d'amélioration. C'est un support de sensibilisation à l'intégration de l'environnement dans le management de l'entreprise.

DESCRIPTIF

Le pré-diagnostic environnement contient :

- une identification des obligations réglementaires en environnement (site),
- une évaluation des impacts de l'activité sur l'environnement (déchets, sols, eau, air, bruit, stockage de matières dangereuses),
- un état des lieux au regard des 2 points ci-dessus,
- des préconisations permettant à l'entreprise de bâtir un plan d'actions hiérarchisé,
- l'identification des contacts et prestataires utiles,
- la recherche de financements éventuels pour conduire des actions prioritaires.

Un rapport confidentiel est remis et commenté à l'entreprise.

PUBLIC

Entreprises de tous secteurs d'activité.

DELAI

1/2 journée (visite initiale) + 2 heures pour la restitution du rapport.

TARIF

400 € HT/ pré-diagnostic (1 site)

Modalités de paiement : dans les 8 jours à la réception de la facture accompagnée du rapport.

PÉRIODE D'INTERVENTION

3 semaines environ (délai moyen entre la visite initiale et la restitution du rapport, à convenir avec l'entreprise en fonction de ses besoins).

PARTENAIRE (S)

> **Contacts** : Chambre de commerce et d'Industrie des Landes

Christophe Robin (Mt de M) 06 33 98 49 60 - 05 58 05 44 68 - christophe.robin@landes.cci.fr

Vincent Collet (Dax) 06 77 37 97 48 - 05 58 90 54 82 - vincent.collet@landes.cci.fr

Fax : 05 58 06 18 33 – www.landes.cci.fr